



30 septembre 2021

# L'AMLF ENVOIE

Bulletin d'information du Forum africain sur le droit militaire, numéro 2



## Dans ce numéro :

- Accueil par le président
- Entretien avec BG Dan Kuwali
- Prochains événements AMLF



## Accueil par le président

Bienvenue à la deuxième édition d'AMLF Envie. J'ai l'honneur de vous présenter un collègue très distingué et membre fondateur de l'AMLF, le général de brigade Dan Kuwali des Forces de défense du Malawi. - MG Yusuf Shalangwa,

## Entretien avec BG Dan Kuwali

Dans ce numéro, Mme Sandra Franzblau, Bureau du conseiller juridique de l'USAFRICOM, mène un entretien avec le général de brigade Dan Kuwali, chef des services juridiques des Forces de défense du Malawi, juge-avocat général et l'un des membres fondateurs de l'AMLF.

1. Salutations BG Kuwali. Pourriez-vous s'il vous plaît décrire votre poste au sein des Forces de défense du Malawi (MDF)? Combien d'années travaillez vous pour la force? Était-ce toujours en tant que conseiller juridique?

**Merci Sandy. Toujours un plaisir d'être en contact avec vous. Oui, je sers dans les Forces de défense du Malawi (MDF) en tant que chef des services juridiques (CoLS) et juge-avocat général (JAG). Depuis le début, j'ai toujours travaillé en tant que conseiller juridique. J'ai servi pendant un peu plus de deux décennies.**

2. Je comprends que vous fréquentez actuellement l'École de guerre - Armée des États-Unis à Carlisle, en Pennsylvanie. Lorsque vous ne fréquentez pas le Collège, quelles sont vos principales tâches avec le MDF?

**Mon rôle principal au sein du MDF est celui de conseiller juridique principal. Je supervise également le système de justice militaire. Maintenant, en tant que chef des services juridiques militaires, j'ai la responsabilité de veiller au respect de la Constitution de la République du Malawi et de l'état de droit par tous les militaires. Je prends également l'initiative de veiller à ce que le mécanisme d'administration de la justice fonctionne et que tous les griefs soient traités. De cette façon, je contribue au respect des impératifs de discipline et de professionnalisme dans le MDF.**

**Au-delà de cela, je veille à ce que mes collègues de la Direction des services juridiques soient formés de manière adéquate et continue à la fois académiquement, ainsi que la formation militaire professionnelle, et que leur bien-être soit pris en charge. Je dirige également la formation en droit militaire à tous les niveaux dans le MDF et la fournir du droit des conflits armés aux militaires et aux civils, au niveau national. Je suis le président du Comité national du droit international humanitaire au Malawi.**

3. Quels postes avez-vous déjà occupés au sein du MDF?

**Comme je l'ai dit, tout ce que j'ai fait dans le MDF est de fournir des conseils juridiques et des services juridiques. J'ai donc commencé à travailler comme conseiller juridique avec le grade de capitaine, gravissant les échelons pour devenir chef adjoint des services juridiques, avant d'assumer mon rôle actuel où je double en tant que JAG. En dehors de cela, j'ai également été déployé en tant que conseiller juridique à la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo. De plus, je dirige le Centre d'études stratégiques que le MDF a créé avec l'Université des sciences et technologies du Malawi en tant que centre d'excellence pour la recherche et la publication sur les questions stratégiques concernant le Malawi.**

4. Vous avez rédigé et édité des traités juridiques sur le droit des conflits armés. Pouvez-vous les décrire brièvement?

**Correct. J'ai de nombreuses publications sur divers sujets, allant du recours à la force à la protection des droits de l'homme, à l'intelligence artificielle (IA) sur le champ de bataille, à l'atténuation des effets du changement climatique et à la lutte contre la corruption. Pour ne pas miner mes autres dizaines de publications, mon livre intitulé Responsabilité de protéger : mise en œuvre de l'intervention de l'article 4 (h) (Martinus Nijhoff, 2011) m'a propulsé à être l'un des principaux experts sur le sujet. Cette opinion est étayée par le fait que j'ai été sélectionné pour écrire la bibliographie d'Oxford en droit international intitulée « Intervention forcée pour la protection des droits de l'homme en Afrique ». Avant cela, j'ai également publié un volume édité, L'Afrique et la responsabilité de protéger (Routledge, 2014). Il convient de noter un livre que j'ai publié sous les auspices de l'African Military Law Forum (AMLF), By All Means Necessary: Protecting Civilians and Preventing Mass Atrocities in Africa (Pretoria University Law Press, 2017). Il est agréable de noter que plusieurs membres de l'AMLF ont contribué leurs chapitres dans ce volume. Dans quelques semaines, je lancerai un autre livre, The Palgrave Handbook on Sustainable Peace in Africa (Palgrave Macmillan 2021). Plusieurs membres de l'AMLF ont également contribué à ce volume. Je dois dire que je suis redevable à mon frère, BG (Dr) Godard Busingye, et au Col Gilbert Mittawa qui ont contribué aux chapitres de mes trois derniers volumes édités.**

## Suite de l'entretien avec BG Kuwali

5. Vous avez été élu pour représenter les premiers postes de direction développés au Conseil exécutif du Forum africain de droit militaire (AMLF). Vous êtes actuellement membre du conseil d'administration de l'AMLF. Pourriez-vous décrire l'AMLF et ce que vous espérez que d'autres professionnels du droit militaire apprendront de l'AMLF?

**C'est correct. Je suis avec l'AMLF depuis sa création. Je suis l'un des membres fondateurs. Je suis actuellement président du Conseil consultatif. Pour commencer, l'AMLF est un groupe de personnes qui s'occupent d'une manière ou d'une autre du droit militaire. Ce que je dis ici, c'est que l'AMLF ne se limite pas aux juristes militaires ou aux juristes en général, mais plutôt à tous ceux qui sont impliqués dans le droit militaire - qu'il s'agisse de commandants combattants ou de civils, qu'ils soient africains ou non africains. N'oubliez pas que le nom est African Military Law Forum. Le mot Afrique là-bas qualifie juste l'orientation régionale de ce groupe d'esprit juridique. Nous avons besoin d'autant de personnes que possible pour être membres de l'AMLF afin que nous puissions partager les expériences et les leçons apprises pour promouvoir l'état de droit et la justice militaire sur le continent. Les dames sont particulièrement encouragées à assumer des rôles de premier plan.**



6. Pouvez-vous identifier un domaine de votre pratique professionnelle que vous trouvez particulièrement difficile?

**Vous savez, contrairement à la croyance populaire, les officiers militaires ont tendance à être intellectuellement sophistiqués, en particulier l'éventail des problèmes qu'ils traitent et la diversité des domaines de connaissances dont ils s'inspirent. La connaissance de la situation exige que les officiers militaires aient une longueur d'avance. Dans ce cas, les défis tant en temps de paix qu'en temps de conflit sont nombreux. Actuellement, nous sommes aux prises avec la question de la légalité et de l'éthique de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle sur le champ de bataille. Trouver des stratégies efficaces de lutte contre l'extrémisme violent est un autre problème actuel. Cela me rappelle que j'ai développé un concept de stratégie de lutte contre l'extrémisme violent << Ten Cs >> qui est une approche de soft power pour éradiquer l'extrémisme, en se concentrant sur l'Afrique. Plusieurs praticiens et groupes de réflexion l'ont repris et l'appliquent.**

7. Avez-vous déployé ? Avez-vous des recommandations à faire à ceux qui se préparent au déploiement?

**Oui. J'ai été déployé en tant que casque bleu dans la Mission des Nations Unies en RDC. Pour être déployé en tant que Casque bleu, vous devez participer religieusement à la formation préalable au déploiement — comprendre les concepts, comprendre le mandat et vous impliquer dans la connaissance de la situation. Comme les yeux et les oreilles de l'ONU, il faut être vigilant, enregistrer et rapporter tout ce que l'on peut. Il est également important de se rappeler que votre devoir dans une zone de mission est de protéger les gens, pas de faire partie du problème. Alors comprenez et participez à la mise en œuvre des stratégies de prévention de l'exploitation et des abus sexuels sur le terrain.**

8. Si vous pouviez donner des conseils à votre jeune vous-même concernant le travail dans l'armée et fournir des conseils dans des domaines particulièrement difficiles, que diriez-vous?

**En tant qu'officier, vous devez lire beaucoup et être complet. Faire des progrès dans l'éducation académique et militaire. Travaillez dur, jouez dur et priez dur. Vous devez vivre une vie équilibrée. Le champ de bataille se complique. Contrairement à la logique de Clausewitz, je soutiens que la nature et le caractère de la guerre sont en train de changer. Les hostilités contemporaines et futures continueront d'être asymétriques contre un ennemi amorphe, animé par des identités exclusivistes par opposition à un agenda politique ou idéologique. Ainsi, un officier doit avoir une bonne intelligence, un tact et une aptitude au combat pour pouvoir diriger des troupes dans des environnements hautement complexes et volatiles.**

9. Comment trouvez-vous l'École de guerre - Armée des États-Unis?

**Oh! C'est une très bonne question. Tout d'abord, je remercie le gouvernement des États-Unis et mon pays de m'avoir nommé pour assister à l'U.S. Army War College (USAWC). C'est vraiment une expérience révélatrice. J'ai été sélectionné pour faire partie du Carlisle Scholars Program (CSP) de l'USAWC, qui cherche à former des leaders stratégiques qui comprennent non seulement l'art ou la science de la guerre, la stratégie et la politique, mais aussi la politique et la pratique de celle-ci. L'admission au CSP est très compétitive. Le programme intègre l'expérience du séminaire de l'éducation militaire professionnelle traditionnelle avec l'autonomie d'une bourse autodirigée. C'est donc super excitant de s'engager avec des collègues officiers à un niveau philosophique plus profond.**

### Prochains événements AMLF:

Le comité exécutif et le conseil consultatif de l'AMLF ont travaillé tout au long de 2021 pour planifier la prochaine assemblée générale de l'AMLF, actuellement prévu pour mai 2022. De plus, l'AMLF lance une série de conférenciers virtuels dans un proche avenir pour offrir une opportunité à tout juristes militaire Africain qui s'intéressé. Military Legal Professional pour se connecter sur leur ordinateur et écouter et discuter d'un sujet juridique d'intérêt choisi. Les conseillers juridiques militaires africains souhaitant en savoir plus sur l'AMLF ou participer à de futurs événements de l'AMLF doivent contacter l'un des dirigeants de l'AMLF ou le bureau du conseiller juridique de l'USAFRICOM via l'ambassade des États-Unis dans leurs pays respectifs.